

## INFORMATIONS ACCUEIL GROUPES

**Les enfants sont sous la responsabilité et la surveillance des adultes accompagnant, qui doivent veiller au respect des consignes.**

Un espace table, porte manteau vous sera réservé, des carafes d'eau et des gobelets seront mis à votre disposition. Cet espace devra être rendu propre lors de votre départ.

- Le port des chaussettes est obligatoire pour l'accès aux jeux (par mesure d'hygiène).
- Pour le bon déroulement des activités, la constitution de petits groupes par âge (10 enfants environ), est nécessaire dans la mesure du possible : groupes de 4 ans et moins et groupes de 5 ans et plus.
- Des dossards de différentes couleurs vous seront fournis. Chaque groupe sera supervisé par l'accompagnateur de la même couleur.
- Merci de respecter les différentes zones de jeux en fonction des âges (plus de 5 ans / moins de 5 ans).
- Les enfants ne doivent pas courir entre les jeux.
- La descente des toboggans doit se faire uniquement assis. Il est interdit de remonter les toboggans.
- La descente de la piste de luge doit se faire uniquement dans la luge, deux enfants maxi, et toujours assis.
- Hélicoptère : présence d'un adulte obligatoire dans l'hélicoptère pour les enfants de 4 ans et moins. Pour les enfants de 5 ans et plus, présence d'un adulte pour le départ et l'arrivée de l'hélicoptère.
- L'accès aux jeux est gratuit aux animateurs uniquement dans les labyrinthes (structures en dur). Accès aux jeux gonflables est possible pour l'accompagnateur des moins de 5 ans, moyennant une entrée payante.
- Boissons et nourritures sont consommables à table uniquement.
- Pour éviter toutes pertes vider les poches, enlever les bijoux et les lunettes avant d'aller jouer.
- La direction se réserve le droit d'exclure les personnes qui ne respecteraient pas le règlement intérieur.

**Avant l'arrivée au parc, pensez à constituer les groupes et à rappeler les règles de sécurité aux enfants.**

**La direction se réserve le droit d'exclure les personnes qui ne respecteraient pas le règlement intérieur du parc**